

N° 24 - PQ

**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE  
AU GRADE D'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE  
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2024**

La Présidente du centre de gestion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-843 du 02/09/1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment son article 30,

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 et l'arrêté modificatif du 27 novembre 2024 de la Présidente du centre de gestion portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne,

**ARRETE**

**Article 1er** : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'attaché de conservation du patrimoine est annexée au présent arrêté.

**Article 2** : Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Labège, le 11 décembre 2024

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

**LISTE D'APTITUDE AU TITRE  
DE LA PROMOTION INTERNE 2024  
AU GRADE D'ATTACHÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE**

\*\*\*\*\*

- PASSAMA Julie

Fait à Labège, le 11 décembre 2024

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ